

## *Considérations générales sur la référence et l'emploi des expressions référentielles*

---

**A**vant de pouvoir aborder la question du topic, qui constitue l'intérêt central de cette recherche, il nous semble nécessaire de clarifier d'abord dans quelle perspective nous abordons la référence et les expressions référentielles, et de fixer les définitions avec lesquelles nous allons travailler. La structuration informationnelle d'un énoncé fera l'objet du chapitre suivant, dans lequel nous traiterons la question de la distribution dans l'énoncé de l'information connue ou donnée d'un côté, et de l'information nouvelle de l'autre, ou encore, dans une autre perspective la différenciation entre ce dont on parle et ce que l'on en dit. Mais cette structuration constitue un niveau second, supérieur, dont la base doit être la référence : afin de pouvoir dire quelque chose à propos de quelque chose, il faut pouvoir, en premier lieu, référer à cette chose, permettre à l'interlocuteur de l'identifier. Dans le présent chapitre, nous nous attacherons à définir certaines notions de base, à savoir ce que nous entendons par référer, ce que nous entendons par ces « choses » auxquelles les locuteurs peuvent référer (que nous appellerons *entités* dorénavant, terme utilisé dans le sens de Lyons (1977b) et qui sera explicité dans le paragraphe 1.3 ci-dessous), quelles expressions de la langue peuvent servir à accomplir cette tâche, et dans quelles conditions (section 1). Ensuite, nous allons rendre compte de quelques questions centrales sur la référence dans le discours chez l'adulte (section 2), qui seront approfondies dans les chapitres suivants.

## 1. La référence et les expressions référentielles

### 1.1 La référence, qu'est-ce que c'est ?

Abbot (2010 : 1) introduit sa monographie sur la référence avec la formulation préthéorique suivante : « reference has something to do with the way linguistic expressions are related to whatever it is that we use them to talk and write about ». Cette relation est à la fois basique et complexe. Elle est basique, parce qu'elle est au centre même du langage, formalisée par exemple dans l'*Organon-Modell* de Bühler (1934) comme fonction représentative du langage, puis dans sa suite comme fonction référentielle dans le modèle de Jakobson (1963). C'est en même temps une question devenue très complexe, parce qu'elle ouvre sur des champs aussi vastes et différents que la relation entre langue et pensée, la logique et l'épistémologie en philosophie, ou sémantique et pragmatique en linguistique. Cette question occupe les penseurs depuis l'Antiquité, et des réponses divergentes ont été données en fonction de la discipline du champ d'investigation, de même qu'à l'intérieur de chaque discipline les approches ont mené à des angles d'approche différents, avec une terminologie loin d'être homogène. Notre but ici n'est pas de rendre compte des développements et ramifications de différentes approches de la question de la référence<sup>1</sup>, mais plutôt de situer différents angles exploités pour l'aborder. Nous allons donc commencer au niveau élémentaire qu'est la fonction référentielle du langage.

### 1.2 Fonction référentielle et relation sémiotique

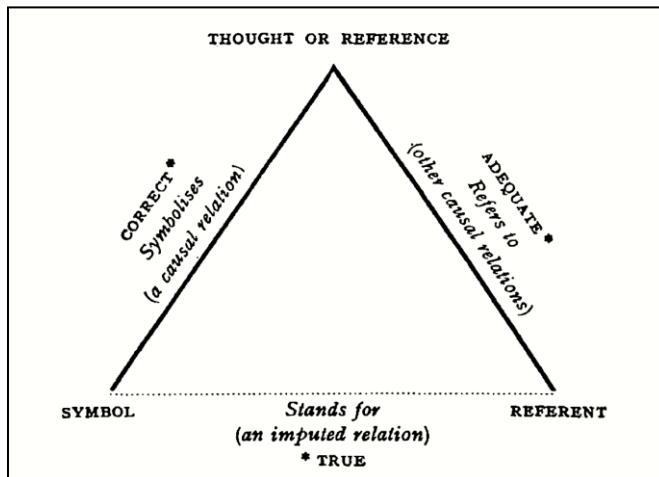
L'embryon des réflexions sur la référence est à chercher dans la relation sémiotique, dont la définition la plus classique est sans doute l'*aliquid (stat) pro aliquo* – quelque chose tient lieu de quelque chose. Définir ce qu'il faut entendre par « quelque chose », et surtout par « tenir lieu de » est l'objet de la sémiotique et de la sémantique principalement. Selon les approches, il existe là aussi une profusion de conceptions partiellement ou totalement divergentes, et des termes qui sont employés avec des significations différentes selon les approches et auteurs.

La vue la plus répandue à ce jour dans les sciences du langage est une relation triadique, dont le représentant le plus célèbre est le triangle sémiotique d'Ogden & Richards (1946 [1923]) :

---

<sup>1</sup> Des ouvrages comme Abbot (2010) ; Lyons (1977a) ; Vater (2005) nous semblent des références de synthèse adéquates pour commencer à s'intéresser à ces questions là (voir aussi Charolles (2002) pour le français), à côté des références philosophiques incontournables comme Frege (1892), Russell (1905), Strawson (1950).

Figure I-1 - Ogden & Richards (1946 [1923] : 11)



Nous n'avons pas l'intention ici de dresser le tableau des différentes conceptions qui ont vu le jour dans ce que Heger (1969 : 45) qualifie de « discussion millénaire ». Il nous semble cependant nécessaire de rappeler que les traditions sémiotique et sémantique ont été concernées davantage par la langue en tant que système que par le langage en tant qu'outil de communication. L'évacuation des locuteurs de ces modèles de la référence en est le témoin. Cela est reflété également par la distinction fondamentale que voit Heger (1969) entre différentes interprétations de cette relation triadique, où la référence peut être comprise soit comme « l'acte psychique individuel qui établit une relation entre le symbole et le référent », soit comme « les conditions qui rendent possible l'établissement d'une relation entre le symbole et le référent » (Heger, 1969 : 46). Selon cet auteur, la première définition suppose donc une « occurrence individuelle » du symbole, l'actualisation d'un lexème dans un énoncé produit par un locuteur à un moment donné, qui tient lieu d'un référent qui peut être spécifique ou générique :

« Une chose quelconque – comme par exemple le papier sur lequel j'écris cet article – ou une classe de choses – comme le papier en général si je parle de ses qualités, de sa fabrication ou de ses emplois possibles » (Heger, 1969 : 44)

Quant à la seconde définition, elle permettrait au contraire seulement une définition systémique, où le symbole doit être compris comme lexème. Selon les approches, la référence sera comprise comme concept ou signifié ; et le référent n'est pas l'objet individuel, mais la classe des objets satisfaisant aux traits du concept, de la référence.

Cette seconde relation est ce que dans d'autres approches sera appelé la dénotation. Ce terme aussi a connu des définitions diverses dans la littérature, et nous le comprenons ici dans le sens plutôt large de Lyons, qui l'oppose à la référence de la façon suivante :

« How does denotation differ from reference? In the previous section, it was stressed that reference is an utterance-bound relation and does not hold of

lexemes as such, but of expressions in context. Denotation, on the other hand, like sense, is a relation that applies in the first instance to lexemes and holds independently of particular occasions of utterance. » (Lyons, 1977a : 208)

Une première distinction entre différentes conceptions de la référence opère donc au niveau langue versus langage, *type* versus *token*, système versus usage.<sup>2</sup> La seconde distinction que nous tenons à rappeler est étroitement liée à la première, et concerne la place accordée aux locuteurs dans la schématisation de l'acte de référence. Deux conceptions de la référence coexistent, une conception dite sémantique (nous la comprenons comme sémantico-sémiotique, plutôt), et une conception dite pragmatique (voir Abbott, 2010), et qui diffèrent, entre autres, dans leur conception du rôle du locuteur. Dans la première conception, la relation référentielle est comprise comme reliant une expression linguistique à l'entité à laquelle elle réfère, comme dans le schéma d'Ogden & Richards (1946 [1923]) par exemple. Ceci revient à considérer que, si je dis *cette chaise est inconfortable*, c'est l'expression *cette chaise* qui réfère à la chaise réelle sur laquelle je suis en ce moment assise. Cette conception sémantique laisse donc en dehors le locuteur. Dans son article « *On Referring* », Strawson (1950) critique explicitement cette position en distinguant les expressions linguistiques et leurs usages, en disant que « "mentioning", or "referring", is not something an expression does ; it is something that someone can use an expression to do » (1950 : 326). Dans cette seconde conception, davantage pragmatique, c'est donc le locuteur qui réfère à telle ou telle entité par le moyen d'une expression linguistique. Lorsque nous nous intéressons non pas aux caractéristiques des expressions linguistiques dans la langue-système, mais au contraire au langage-discours et aux facteurs qui conduisent le locuteur à choisir telle ou telle expression linguistique pour référer dans un contexte donné, il semble évident qu'inclure et le locuteur et l'interlocuteur dans ces réflexions est nécessaire. Pour Strawson, ne pas considérer le locuteur équivaut à s'intéresser aux expressions en tant que type ou expression de la langue, plutôt qu'aux expressions token ou en usage, utilisées par un locuteur donné à un moment donné. Or cela, selon Strawson, serait confondre l'acte actuel de référence et ce qu'il appelle *meaning* :

« [...] to talk about the meaning of an expression or sentence is not to talk about its use on a particular occasion, but about the rules, habits, conventions governing its correct use, on all occasions, to refer or to assert. » (Strawson, 1950 : 327)

En cette dernière position, nous retrouvons les distinctions opérées par Lyons entre dénotation et référence (cf. ci-dessus).

---

<sup>2</sup> Ceci n'est pas la seule différence, et ceux qui font une différence entre référence et dénotation en suivant Donnellan (1966) se trouvent confrontés au problème de savoir si toute expression référentielle possède aussi une dénotation. Quelle serait la dénotation d'un pronom par exemple n'est pas une question à réponse évidente ni unique, mais nous ne serons pas concernés par le problème de la dénotation ici.

La conception sémiotico-sémantique de la référence est donc plus largement intéressée par les relations entre signe linguistique et réalité extérieure dans le cadre de la langue en tant que système. Si la conception pragmatique accorde une place au locuteur pour définir ce qu'est référer, la place et le rôle des interlocuteurs dans cet acte de référence ont connu un intérêt grandissant au sein des approches pragmatiques depuis les travaux de Strawson. Nous y reviendrons en section 2 du présent chapitre.

### 1.3 Référent ou Objet de Discours ?

Dans l'introduction à ce chapitre, nous avons employé à dessein le terme *chose* pour désigner *ce dont on parle*, pour éviter d'avoir recours à d'autres termes, nécessairement tout aussi vagues à ce stade du chapitre, comme *objet*. Ces termes, pour lesquels il serait nécessaire également de donner une définition, présentent le désavantage de pouvoir orienter le lecteur d'emblée et malgré nous vers une certaine acception (*objet* pouvant suggérer par exemple une certaine constance physique). Cette « chose », nous allons la définir comme une *entité*, dans le sens de Lyons (1977b). Lyons distingue entre entités de premier, second et troisième ordre (*first-, second- and third-order entities* (1977b; chap. 11.3)). Nous n'allons pas nous attarder ici sur les différences entre ces trois types d'entités (qui diffèrent dans leur degré d'abstraction et d'ancrage spatio-temporel) ; ce qui nous intéresse ici est l'étendue des entités auxquelles il est possible de référer par le moyen d'expressions linguistiques. En effet, pour le dire avec Lyons (1977b : 445), appeler quelque chose une entité ne veut dire rien d'autre que cette chose existe (ou est considérée comme telle) et que l'on peut y référer. Pour donner des exemples rapides de chaque catégorie, les entités de premier ordre sont des personnes et objets, concrets, distincts et individuels (comme *chat*, *arbre*, *bébé*). Les entités de second et troisième ordre sont toutes abstraites, mais diffèrent quant à leur ancrage spatio-temporel :

« By second-order entities\* we shall mean events, processes, states-of-affairs, etc., which are located in time and which, in English, are said to occur or take place, rather than to exist; and by third-order entities\* we shall mean such abstract entities as propositions, which are outside space and time. »

(Lyons, 1977b : 443; les astérisques sont de l'auteur et renvoient à l'index)

Pour les entités de second ordre, telles que EVENT, PROCESS, STATE, l'on dira qu'elles 'ont lieu', alors que celles de troisième ordre ne sont pas présentées comme se déroulant, mais comme existantes, telles que REASON, PROPOSITION, THEOREM.

Ce à quoi il est possible de référer inclut alors aussi bien des personnes et objets comme PAUL ou la CHAISE que des entités plus abstraites comme le COUCHER DU SOLEIL ou L'AMOUR. Qu'en est-il alors des entités fictives telles qu'une LICORNE ou le PERE NOËL ? S'il y a eu tellement de débats autour de cette question, c'est parce que logiciens et philosophes se sont attachés à la question de l'existence ainsi qu'à celle des conditions sous lesquelles une proposition pouvait être considérée

comme vraie, congruente avec les états et faits du monde qu'elle est censée représenter (*valeurs de vérité*). Selon Lyons (1977a : 183), « existence is a tricky concept in any case, and we must allow for various kinds of existence pertaining to fictional and abstract referents ». Ceci tiendrait compte des cas de référents qui existent seulement dans un univers fictif<sup>3</sup>, mais permettrait également de contourner le problème des cas où une description est fautive : Lyons cite en exemple le cas d'une personne qui confond (par méconnaissance ou délibérément) un professeur de linguistique avec le facteur :

« The speaker (and perhaps also the hearer) may mistakenly believe that some person is the postman, when he is in fact the professor of linguistics, and incorrectly, though successfully, refer to him by means of the expression 'the postman'. It is not even necessary that the speaker should believe that the description is true of the referent. He may be ironically employing a description he knows to be false or diplomatically accepting as correct a false description which his hearer believes to be true of the referent » (Lyons, 1977a : 182)

Un deuxième problème de la définition de la notion de *référent* a été traité comme une autre question d'ordre ontologique, lié non plus à la question d'existence, mais à celle de persistance du référent dans le temps du discours, celle d'identité. Selon Charolles & Schnedecker (1993), le problème de l'identité et de ses transformations a déjà occupé les philosophes et logiciens depuis l'Antiquité. Toutefois, la dimension linguistique de ce problème apparaît, toujours selon ces auteurs, pour la première fois dans les travaux de Yule (1982) et Brown & Yule (1988 [1983]) avec le problème des référents dits évolutifs, qui subissent des transformations mais auxquels il est néanmoins fait référence par des pronoms consécutifs et qui sont interprétés comme coréférentiels :

**Exemple I-1 – Brown & Yule (1988 [1983]), cité de Charolles & Schnedecker (1993 : 109)**

Tuez un poulet actif et bien gras. Préparez-le pour le four. Coupez-le en quatre morceaux et faites-le rôtir avec du thym pendant une heure.

Le problème est alors celui de l'identité ou de coréférence entre les anaphores pronominales et l'antécédent lexical de la première phrase : notamment le fait que le poulet, une fois tué, ne peut plus être qualifié d'*actif* et que dès lors le remplacement du pronom anaphorique par son antécédent donne un résultat étrange. Après avoir examiné différentes propositions de solution pour ce problème, les auteurs concluent qu'il serait salutaire de distinguer identité et coréférence, et que

« Le pronom *ni* ne marque ni ne garantit que l'entité à laquelle il réfère se trouve dans le même état que celui qui était le sien au moment où elle a été introduite dans le discours comme référent de son antécédent. Il se contente de signaler que, relativement à certains critères d'individuation sortaux, une certaine entité ayant été préalablement fixée dans le discours continue à exister ou, plus exactement,

---

<sup>3</sup> Voir aussi plus généralement la notion des 'mondes possibles' employée en logique modale (notamment Lewis, 1986; voir aussi Menzel, 2017).

est encore accessible, et même hautement accessible. » (Charolles & Schnedecker, 1993 : 121)

L'emploi de la notion de *sortal* revient, selon la critique d'Apothéloz & Reichler-Béguelin (1995), à s'interroger sur l'*essence* des objets physiques. Selon ces auteurs, la tâche du linguiste n'est pas dans ce qu'ils qualifient de physique naïve : Il ne s'agit pas alors d'une question d'ontologie, mais de la question du référent tel qu'il est donné et transformé dans et par le discours, ou plus précisément, de la construction discursive du référent (voir notamment Mondada, 1994; Mondada & Dubois, 1995).

Une telle conception constructiviste de la référence est aussi ce qu'adoptent explicitement Apothéloz & Reichler-Béguelin (1995)<sup>4</sup>. Ils proposent de distinguer le référent en tant que « la chose extralinguistique - comme réalité mondaine externe » et « l'*objet-de-discours*, représentation alimentée par l'activité langagière ». Les objets-de-discours sont conçus comme des « construits culturels », et reflètent « l'état de la mémoire discursive » plutôt que « l'état du monde » (1995 : 239).

Nous allons, dans cette thèse, utiliser principalement le terme de référent, et comprendre par là l'objet extra-linguistique auquel les locuteurs réfèrent. Nous ne souhaitons pas remplacer systématiquement référent par *objet-de-discours* (OD dorénavant) - solution radicale contre laquelle se défendent aussi Apothéloz & Reichler-Béguelin en la qualifiant de « sémiose déconnectée de la réalité » (1995 : 240). De plus, dans une dimension référentielle en lien avec le développement infantin, nous ne pouvons savoir quelles représentations mentales ont les enfants des objets extralinguistiques dont ils parlent et dont on leur parle, mais il paraît possible que cette représentation mentale soit très simple et concrète. Enfin, d'un point de vue méthodologique, enregistrer et traiter toutes les transformations subies par un OD au fur et à mesure de sa construction n'était pas le but principal de notre travail et peut-être peu fructueux avec ce type de données, où le discours semble porter avant tout sur des objets concrets présents dans la situation d'interaction. Nous opérons donc essentiellement avec des référents en tant qu'entités de la réalité extralinguistique, sans pour autant laisser complètement de côté la question de la représentation mentale de ces dernières. Nous avons alors tenu compte des liens qui peuvent exister entre ce que nous avons identifié comme deux référents-objets différents, mais qui peuvent être traités par les locuteurs comme un seul OD en cours de construction. Pour donner un seul exemple, les relations méronymiques du type contenant-contenu peuvent donner lieu à des références par pronom lorsque les locuteurs parlent alternativement du contenant, puis du contenu, ou l'inverse, et il est possible de dire *le ketchup* pour parler soit de la sauce, soit de la bouteille qui la contient. L'Exemple I-2 ci-dessous illustre un des rares cas de référent évolutif en (b), où le pronom démonstratif *ça* ne renvoie plus à la seule sauce ketchup, mais au ketchup dans lequel du sel aura été ajouté. Les relations méronymiques ou partie-tout sont quant à eux plus fréquentes dans nos données, mais elles peuvent

---

<sup>4</sup> Cet article répond aux travaux de Charolles et Schnedecker (1993 inter alia) sur les référents évolutifs, tout en marquant certains désaccords méthodologiques et théoriques assez forts.

être captées par la notion d'anaphore associative et ne nécessitent pas nécessairement que l'on passe par un objet-de-discours différent des référents :

**Exemple I-2 – [GER]Nadja/2;05.27/MLU2/Dînette**

Locuteur	Enoncé	Correspondance en français	Réfère à :	Index
MER68	musst du in (de)n Ketchup (ei)n bisschen Salz reinmachen ?	tu dois mettre un peu de sel dans <b>le ketchup</b> ?	peut référer soit au contenant, soit au contenu	(a)
ENF66	ja.	oui.		
MER69	mhm@i.			
MER69	schmeckt das dann besser ?	<b>ça</b> aura meilleur gout ?	réfère au contenu ketchup + sel	(b)
ENF67	ja.			
ENF67	kannst du das das reinmachen ? {tend bouteille et salière à MER} {deuxième occurrence de "das" n'est pas une répétition, mais réfère à la bouteille ou au contenu (au lieu de "da" ou pour "in das" ?)}	tu peux mettre ça (dans) <b>ça</b> ?	réfère au contenant ou au contenu	(c)
MER70	ich soll da Salz reinmachen ?	je dois mettre du sel <b>là- dedans</b> ?	réfère au contenant ou au contenu	(d)
ENF68	ja.	oui.		
MER71	0. {met du sel dans bouteille}			
MER71	so.	voilà.		
MER71	und jetzt müssen wir (e)s zumachen +... {ferme la bouteille}	et maintenant on doit <b>le/la</b> <sup>5</sup> fermer	réfère au contenant	(e)

Si l'expression en (e) réfère clairement au contenant, la bouteille de ketchup, et l'expression en (b), au contraire, réfère clairement au contenu, les expressions en (a), (c) et (d) sont indéterminées à cet égard : *mettre dans* peut s'appliquer au contenant comme au contenu, il s'agit de mettre du sel dans le ketchup, qui lui-même se trouve dans la bouteille.<sup>6</sup> Plutôt que de supposer un objet-de-discours complexe qui comprendrait le ketchup dans la bouteille (puis un autre, additionné du sel), nous assumons les entités simples KETCHUP et BOUTEILLE, et considérons dans les cas problématiques (a), (c) et (d) que le prédicat *mettre dans* s'appliquait ici de façon plus étroite au ketchup qu'à la bouteille, en optant dans ce cas pour une constance référentielle maximale (ou congruence ontologique, cf. Kleiber (1999)).

#### 1.4 Les expressions référentielles

Nous avons jusqu'ici délimité comment nous approchons les notions de référence et de référent dans ce travail, mais n'avons pas encore défini ce que nous entendons par *expressions référentielles*. Nous revenons ici à la distinction entre conception sémantique et conception pragmatique de la référence. Abbot (2010) rappelle que dans la conception sémantique, presque toute expression linguistique peut référer. Un verbe réfère à une action ou un état, un adjectif réfère à une qualité, selon certains théoriciens, des propositions entières réfèrent. Nous l'avons déjà dit plus haut, ce n'est pas la conception de la référence que nous retenons. Dans la conception pragmatique, si nous considérons

<sup>5</sup> La mère produit un pronom personnel au genre neutre en allemand

<sup>6</sup> En faisant parfaite abstraction ici du fait qu'il s'agit d'un jeu de dinette, et que la bouteille de ketchup est un jouet qui ne contient rien d'autre que de l'air...



que le but de la référence est « to pick out particular entities which we wish to speak about » (Abbott, 2010 : 3), ce sont les syntagmes nominaux qui ont cette capacité. Cette notion de capacité est importante, et précisée ainsi chez Lyons (Lyons, 1977b : 445):

« Looked at from a semantic point of view, nominals are referring expressions. To be more precise, they are expressions which have a certain potential for reference and, when they occur in utterances, are invested with reference by the utterer. »

En conséquence et en suivant l'usage, nous allons nous intéresser dans cette thèse principalement aux syntagmes nominaux, qu'ils contiennent des noms, des pronoms ou d'autres catégories en fonction nominale (par exemple des propositions infinitives ou subordonnées nominalisées comme *courir c'est ce qu'il préfère* ou *que tu sois venue c'est bien*), ou encore des formes zéro dans les langues qui permettent des arguments non-verbalisés. Ces langues peuvent être classées en celles qui permettent la non-verbalisation du sujet (et parfois l'objet) lorsque le verbe porte une marque d'accord avec l'argument non verbalisé (l'italien, l'espagnol, l'inuktitut par exemple), et d'autres, qui le permettent sous des conditions pragmatico-discursives plus ou moins restreintes (le chinois, le japonais, le néerlandais ou l'allemand). En allemand, cela est décrit comme une possibilité structurelle de la langue lorsque l'argument en question est le topic de l'énoncé (phénomène appelé *topic-drop* dans certaines approches, notamment générativistes, cf. (Hamann, 1996; Weissenborn, 1990)<sup>7</sup> :

#### Exemple I-3

Peter kommt nicht.	Peter ne vient pas.
<b>Ist krank.</b>	<b>Est malade.</b>

Le français (comme l'anglais ou le russe par exemple) fait partie des langues dans lesquelles les arguments du verbe doivent généralement être réalisés ouvertement (l'ellipse<sup>8</sup> d'un argument est possible dans des constructions de coordination par exemple, mais ce sont des cas de non-verbalisation qui dépendent d'un antécédent verbalisé dans la construction même ; comme dans l'exemple « *Camille habite à Paris et (Camille) travaille à Strasbourg* » (Riegel, Pellat, & Rioul, 1994 : 523)).<sup>9</sup> En allemand comme en français, parmi d'autres langues pour lesquelles cela a été étudié, la non-verbalisation d'un argument, et notamment du sujet, est plus fréquente chez le jeune enfant que dans la langue cible adulte (voir p.ex. Allen (2006) pour une synthèse d'études dans différentes approches théoriques).

---

<sup>7</sup> Pour une synthèse d'études menées sur différentes langues, voir Allen (2000, et notamment 2006). Ce point sera développé plus en détail dans le CHAPITRE V.

<sup>8</sup> La distinction entre formes zéro et ellipse et les définitions d'ellipse plus généralement ont animé (et continuent d'animer) les débats dans diverses approches théoriques. Pour les besoins de cette recherche, nous considérons toutes les références non-verbalisées. Nous ne nous positionnerons pas ici pour une analyse particulière de ces phénomènes et utiliserons le terme *forme zéro* sans signaler d'appartenance théorique (mais cf. le CHAPITRE III- 4.1 pour une discussion des énoncés 'incomplets', et les CHAPITRE V- 2.1.2 et CHAPITRE VII- 1.2 pour des considérations méthodologiques).

<sup>9</sup> D'autres possibilités de non-verbalisation, notamment à l'oral, seront présentées dans les chapitres suivants.

## 1.5 Usages référentiels et non référentiels des expressions linguistiques

Nous avons donc circonscrit les types d'expressions linguistiques que nous étudierons : les syntagmes nominaux - qu'ils soient lexicaux ou pronominaux -, les expressions zéro ainsi que les adverbes spatiaux lorsqu'ils permettent de localiser une entité. Mais ces expressions ne sont pas référentielles dans tous leurs emplois. Dans la dénomination par exemple, un syntagme nominal en fonction attributive, est employé dans un usage non-référentiel :

### Exemple I-4 - Clément/2;03/MLU2/Puzzle

ENF111 [se vwaty ku] c'est voitu(re) cou(rse).

Dans cet exemple, le pronom démonstratif clitique *c'* réfère à l'entité, la voiture, mais la description nominale, *voiture (de) course*, ne réfère pas. Elle est en fonction syntaxique d'attribut, et elle sert à qualifier ou nommer l'objet en question. Comme on peut également l'observer dans cet exemple, les compléments du nom ne sont pas des usages référentiels non plus : *course* modifie le nom *voiture*, et ne réfère pas à une course, tout comme *pomme*, en tant que complément du nom dans *tarte aux pommes*, n'est pas en usage référentiel. Il en va de même avec certains syntagmes nominaux compléments du verbe qui forment avec celui-ci un prédicat complexe : *prendre son bain* est équivalent de *se baigner* et ne réfère pas.

Cela ne veut pas dire que nous aurions exclu d'emblée certaines expressions linguistiques : Ainsi, toutes les expressions en fonction attribut ne sont pas des usages non-référentiels, certains énoncés ne servent pas à qualifier ou catégoriser un référent, mais à poser une équivalence entre deux référents (*equative sentences*). L'exemple (a) ci-dessous prédique une certaine qualité à propos de *Clark Kent*, alors que (b) impose une lecture où les deux expressions nominales sont présentées comme référentielles et affirme que les deux référents *Clark Kent* et *Superman* sont en fait identiques :

### Exemple I-5

- (a) Clark Kent est un personnage de fiction.
- (b) Clark Kent est Superman.

Seul l'usage en contexte peut faire la différence entre une expression référentielle et une expression prédicative.

Dans l'histoire épistémologique de la référence (et encore aujourd'hui, en fonction de l'approche théorique choisie), il est discuté de manière controversée quel type d'expression linguistique peut référer, et en quel contexte.<sup>10</sup> Rappelons rapidement que Russell (1905, 1910) était un avocat de la référence directe, considérant qu'au niveau de la représentation logique d'un énoncé, celui-ci, s'il réfère à quelque chose, contient le référent lui-même. Ainsi, pour Russell, une expression peut être référentielle uniquement si l'existence de son référent pouvait être certaine et unique. In fine, cela

---

<sup>10</sup> Voir par exemple Abbott (2010, 2011) pour une présentation historique de la conception de la référence.

revient à considérer qu'une description définie n'est pas référentielle, mais a une dénotation, seules les expressions indexicales (*je, elle, ça*), pouvant garantir l'existence du référent à travers la perception directe. Nous avons vu plus haut que Strawson (1950) s'est opposé à cette conception en soulignant que ce ne sont pas les expressions en tant que telles qui réfèrent, mais leur usage dans un contexte donné. La condition stricte d'existence est alors remplacée par une présupposition d'existence, qui peut s'avérer juste ou fausse, mais n'empêche pas la référence à cette entité présupposée (en ceci, la position de Strawson est proche de celle de Frege (voir Abbott, 2011)). Pour les expressions nominales définies, Donnellan (1966) fait une distinction entre usage référentiel et usage attributif. Il est argumenté que dans l'exemple classique *L'assassin de Smith est fou*, l'expression *l'assassin de Smith* peut être employée pour référer à une personne précise dont on présume qu'elle a tué Smith, et dont on dit qu'elle est folle. Dans l'usage attributif, au contraire, *l'assassin de Smith* n'est pas employé pour référer à une personne précise, mais à celle, quelle qu'elle soit, qui a tué Smith, « une entité putative et donc indéterminée à laquelle le locuteur n'a accès qu'à travers ses attributs » (Charolles, 2002 : 104). Alors que ces emplois attributifs, et plus généralement toute référence non-spécifique, ne sont pas considérés comme référentiels par certains auteurs (voir par exemple von Heusinger, 2002, 2011), Gundel, Hedberg, & Zacharski (1993) argumentent que

« definite expressions are always used referentially in the sense that speakers intend to refer to a particular entity in using them-either one they are acquainted with and intend to refer to irrespective of whether the description actually fits (Donnellan's 'referential' use), or one which the description actually fits, irrespective of whether the speaker is directly acquainted with it (Donnellan's 'attributive' use). » (J. K. Gundel et al., 1993 : 276, note 2)

Pour Charolles, les emplois attributifs « ne sont jamais qu'une forme particulière d'emplois inférentiels » (2002 : 103), et en cela comparables à d'autres cas où le locuteur n'a pas nécessairement un référent précisément identifié en tête : c'est le cas des référents introduits par anaphore associative. En effet, comme le discute Charolles (2002 : 92), un locuteur peut refuser à table le fromage et dire *j'attends le gâteau*, sans penser à un gâteau précis, simplement parce qu'il infère que dans un certain genre de repas, un gâteau sera typiquement servi. De même, un locuteur qui dit souhaiter voir *le maire* ou *le patron* n'a pas besoin d'avoir une personne précise en tête, mais il lui suffit de référer au rôle associé au contexte (la ville ou l'entreprise en question). Charolles rappelle que le problème du linguiste n'est pas celui du logicien. Ce qui importe pour qu'un acte de référence en communication aboutisse n'est pas conditionné par l'existence d'un référent unique et sa reconnaissance matérielle par l'interlocuteur, mais le potentiel d'identification des expressions référentielles en usage : « il s'agit de savoir si, dans le contexte où elles sont employées, elles sont à même de communiquer à un interlocuteur une indication sur le référent qui lui permette de se le représenter mentalement » (2002 : 48). En ce sens, la référence générique à une classe d'entités

comme *le chat est un félin* peut alors également être comprise comme référentielle ; elle ne mène pas à la reconnaissance d'un chat individuel, mais à l'identification référentielle de la classe des chats.

Les descriptions nominales indéfinies sont sujettes à plus de controverse encore. Alors que dans la tradition logicienne de Russel, l'indéfini (tout comme le défini) n'est pas considéré comme référentiel (Abbott, 2011), d'autres approches assument qu'il puisse y avoir des usages référentiels des descriptions indéfinies. Un indéfini qui introduit un nouveau référent dans le discours, qui sera repris ensuite par une description définie ou un pronom coréférentiels, est par exemple considéré comme référentiel par Chastain (1975). La raison en est que la lecture de cette description indéfinie doit être spécifique (ou générique) ; il ne peut pas s'agir d'un référent quelconque :

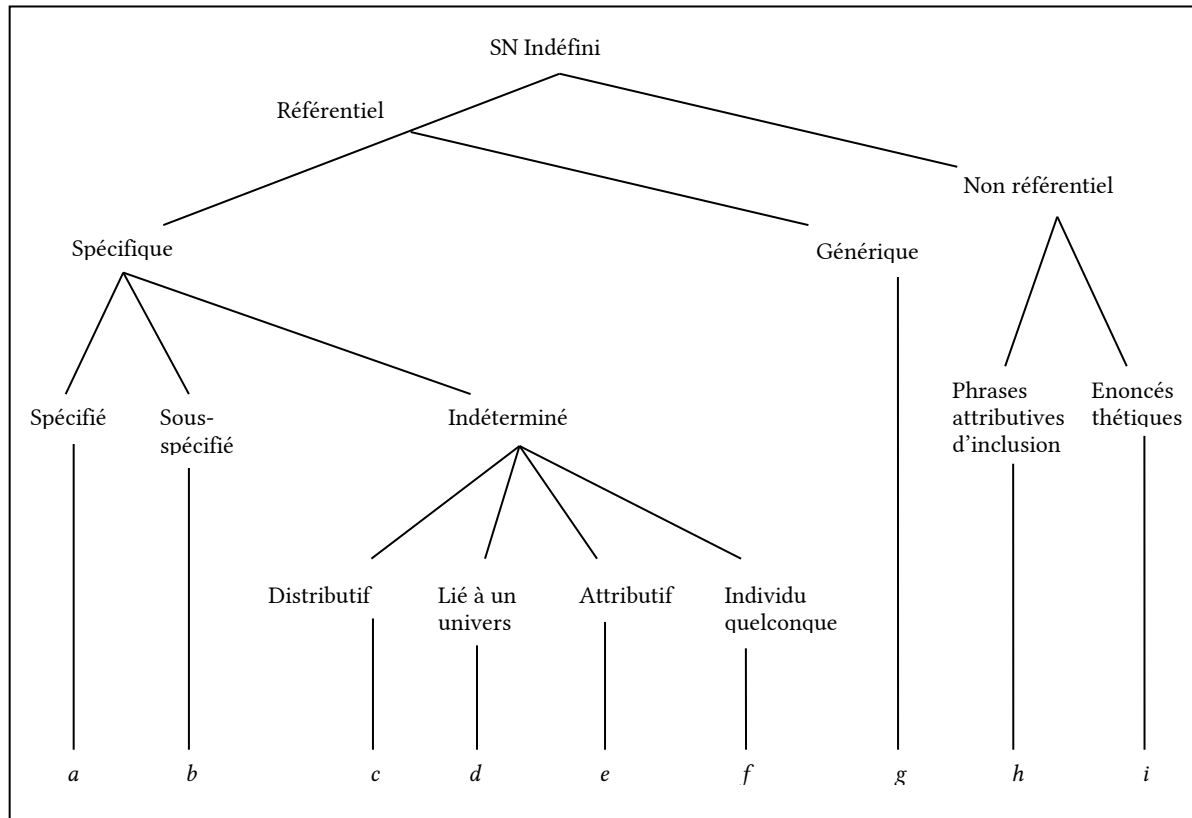
#### **Exemple I-6 – Indéfini spécifique et non-spécifique**

Je vais m'acheter **un vélo**. J'irai **le** récupérer demain chez le vendeur. (spécifique)

Je vais m'acheter **un vélo**. Mais je ne sais pas encore quel modèle choisir. (non spécifique)

Cette distinction entre spécifique et non spécifique est alors vue comme un critère distinctif pour la référentialité dans une approche comme la *Givenness Hierarchy* de Gundel et al. (1993), où il est requis que le locuteur ait l'intention de référer à une entité particulière. Au contraire, Charolles considère qu'une description indéfinie, qu'elle soit spécifique ou indéterminée, est toujours interprétée par l'interlocuteur par l'identification de la dénotation du nom, et par l'extraction de cette classe d'un exemplaire quelconque (Charolles, 2002 : 143). Celui-ci peut être spécifié davantage ou non, mais est référentiel dans les deux cas. Il en va de même pour les emplois génériques (***une souris, ça mange du fromage***), indéterminés ou quelconques (***j'aime bien me détendre avec un polar de Fred Vargas***). Charolles propose alors la classification suivante des expressions nominales indéfinies :

Figure I-2 – Typologie illustrée des emplois des descriptions nominales indéfinies (Charolles, 2002 : 182)



a. *Je lis un article de Robert Jackson sur les indéfinis paru en 1972 dans le numéro 19 de la Revue de Philosophie Expérimentale.*

b. *Je lis un article.*

c. *Paul a offert une montre à ses neveux.*

d. *J'ai rêvé que je dansais le tango avec une infirmière.*

e. *Trace un trait.*

f. *Un roman policier, on le lit en trois heures (D. Van de Velde)*

g. *Un roman policier, ça se lit en trois heures.*

h. *C'est un disque (R. Martin)*

i. *Il manque une ceinture. (à propos d'un imperméable)*

Les seuls usages non référentiels de l'indéfini sont alors les expressions en fonction syntaxique d'attribut ou usages dénominatifs (h), ainsi que dans les énoncés thétiques (i), qui sont entièrement prédicatifs. Les autres emplois de l'indéfini sont considérés comme référentiels, soit génériques (g), soit spécifiques. Parmi les emplois spécifiques, Charolles distingue les emplois spécifiés, apportant des détails permettant la reconnaissance du référent, et les emplois sous-spécifiés, qui ne fournissent pas d'informations supplémentaires de la sorte. Charolles souligne alors que ce qui est propre à toutes les descriptions indéfinies, c'est qu'elles ne réfèrent pas à elles seules, comme peuvent le faire les descriptions définies, mais seulement en lien avec le prédicat. Ainsi, si l'énoncé en (a) aboutit à l'identification d'un référent unique, ce n'est pas en raison du degré de précision de la description nominale, très informative, mais parce que la référence est actualisée dans le cadre d'un énoncé, en tant que tel texte que le locuteur est en train de lire. Outre les emplois plus ou moins spécifiés, Charolles décrit un groupe d'usages qualifiés d'indéterminés. Dans l'exemple (c), l'indéfini réfère de manière distributive : le sens commun favorise une interprétation selon laquelle Paul a offert une montre différente à chacun de ses neveux, plutôt qu'une seule montre à leur usage collectif. Avec des

verbes comme *rêver*, qui ouvrent des univers discursifs, l'indéfini peut établir un référent qui n'existe que dans cet univers fictif (d). Les emplois attributifs indéterminés ont en commun de reposer sur les seuls critères de la description. Dans (e), le trait, avant d'être dessiné, n'existe que dans la représentation mentale du locuteur. Il en va de même avec l'exemple de l'assassin de Smith évoqué plus haut, ou de l'exemple suivant : *Léon veut épouser une Tahitienne* (exemple repris à Charolles, 2002 : 168). Si Léon n'a pas une personne précise en tête, qui se trouve être tahitienne, l'emploi doit alors être compris comme visant une personne indéterminée, mais à laquelle l'attribut s'applique. Les indéterminés quelconques enfin sont très proches des génériques, ils visent n'importe quel représentant de la classe de manière interchangeable (ce qui peut être glosé par *à chaque fois que...* (Charolles, 2002 : 173)). Charolles note qu'en réalité la différence entre l'individuation spécifique quelconque et la référence générique est infime, ce qui se manifeste au niveau formel par le fait que les deux types se prêtent à la dislocation (exemples (f) et (g)), cela n'étant pas le cas des autres indéfinis spécifiques. Ces observations sont liées aux conditions de la topicalité, et nous y reviendrons à plusieurs reprises dans les chapitres suivants (notamment en CHAPITRE II -4.3.2.2 concernant le lien entre topic et information donnée ; et en CHAPITRE IV-1.4.1.5, concernant le lien entre dislocations et topic).

## **2. La référence dans l'interaction**

### **2.1 La référence comme acte collaboratif**

Les discussions de la section précédente ont déjà permis de voir que, depuis les réflexions sémiotico-sémantiques sur la référence, d'autres approches ont successivement mis à jour des facteurs qui dépassent le signe linguistique et sa relation à ce qui lui est extérieur.

Les travaux actuels les plus influents dans l'étude des expressions référentielles proposent des modèles « *cognitivo-informationnels* », mais sont en même temps enrichis et complétés par des conceptions émanant d'approches interactionnistes et plus spécifiquement de l'analyse conversationnelle (voir synthèse dans Apothéloz & Pekarek Doehler, 2003).

À partir des années 1970, les processus cognitifs qui sous-tendent la référence deviennent un moteur puissant de nouvelles recherches, et mènent à une reconsidération de la conception même de la référence. Clark & Bangerter (2004) retracent le développement de la conception de la référence en partant d'un type de modèle qu'ils attribuent à Searle (1969) et Olsen (1970) parmi d'autres auteurs, et qui est présentée comme la conception majoritaire des années 1970. Si cette conception accorde une place au locuteur, qui emploie une expression référentielle afin de permettre à l'interlocuteur d'identifier le référent voulu, elle laissait d'autres facteurs de côté. Clark & Bangerter (2004) montrent comment les positions suivantes (que les auteurs identifient comme les hypothèses

implicites dans le modèle d'Olson (1970)) ont été dépassées par des contributions théoriques, expérimentales et investigations d'interactions naturelles :

- Referring is an *autonomous act*. It consists of planning and producing a referring expression, which speakers do on their own.
- Referring is a *one-step process*. It consists of the planning and uttering of a referring expression and nothing more.
- Referring is *addressee-blind*. It depends on the context – the set of alternatives in the situation – but doesn't otherwise depend on beliefs about the addressees.
- Referring is *ahistorical*. It doesn't take account of past relations between speakers and their addressees.
- The referent belongs to a *specifiable set of alternatives*.  
(H. H. Clark & Bangerter, 2004 : 26-27)

Une exploration de travaux influents permet aux auteurs de conclure que, depuis une conception qui voit la référence comme un acte autonome, accompli d'une traite et sans prise en compte de l'interlocuteur, une autre conception a successivement vu le jour. La référence est dès lors conçue en tant qu'acte interactif, qui s'accomplit de manière collaborative avec la participation du locuteur et de son interlocuteur, en autant d'étapes que nécessaire pour que les participants à l'échange puissent considérer la référence comme suffisamment établie, et par des modalités verbales autant que non-verbales.

La recherche a montré (voir notamment Sacks & Schegloff, 1979) qu'effectivement, la référence ne peut être considérée comme acte autonome, accompli seulement par le locuteur, lorsque l'on considère le déroulement d'une conversation naturelle. Le locuteur attend un feedback de la part de l'interlocuteur et adapte ses expressions référentielles jusqu'à ce que le feedback positif de l'interlocuteur lui permette de considérer le référent comme identifié, et plus précisément, comme établi comme tel pour la suite de la conversation (*grounding*, cf. Clark & Brennan (1991)). Dans cette même lignée, d'autres travaux (notamment Brennan & Clark, 1996; Krauss & Weinheimer, 1964, 1966) ont montré que les locuteurs peuvent employer des expressions de plus en plus réduites lorsqu'ils réfèrent de façon répétée au même référent, et qu'ils ont tendance à conserver la façon de représenter le référent sur laquelle ils se sont initialement mis d'accord (*conceptual pact*) .

Clark & Bangerter (2004) rappellent que les travaux de Grice (1975, 1978) ont, parmi d'autres, permis de montrer que les locuteurs adaptent leurs productions à l'interlocuteur selon le principe de coopération. Pour que le locuteur puisse respecter par exemple la maxime de quantité, il doit nécessairement prendre en compte ce qui, pour son interlocuteur, constitue la juste quantité d'information pour lui permettre d'identifier un référent. Plus important pour Clark & Bangerter est le concept de coordination de Lewis (1969). Selon ce modèle, locuteur et interlocuteur coordonnent leurs activités d'encodage et de décodage de la référence en fonction de ce qui est saillant parmi le savoir partagé (*commun ground*) pertinent dans le contexte de la situation. Pour illustrer ce

fonctionnement, ils citent, parmi d'autres, une expérience de Clark, Schreuder, & Buttrick (1983), dans laquelle l'expérimentateur montre aux participants une photo de deux personnes politiques côte à côte, l'une étant supposée connue de tous, Reagan lorsqu'il était président, l'autre un de ses ministres, ne pouvant pas être considéré comme connu nécessairement de tous les participants. L'expérience montre alors qu'une référence par le moyen d'une expression nominale avec un déterminant déictique, qui devrait être insuffisante selon la maxime de quantité, puisqu'elle pouvait permettre de référer à l'une ou l'autre des personnes sur l'image, aboutissait en fait à l'identification d'un référent dans la plupart des cas, si le savoir partagé était pris en compte. En effet, la première question (a) présentait le référent visé comme supposément connu de l'interlocuteur, menant ce dernier à identifier Reagan comme référent, alors que la deuxième question (b) présentait le référent visé par *this man* comme non nécessairement connu. Dans ce dernier cas, les participants ne choisissaient jamais Reagan dans leur réponse :

**Exemple I-7 – Clark & Bangerter (2004 : 32)**

- (a) You know who this man is, don't you?
- (b) Do you have any idea at all who this man is?

## **2.2 L'usage des expressions référentielles : la cible adulte**

Cette prise en compte du savoir supposé de l'interlocuteur a été au centre des modèles cognitivo-informationnels de l'emploi des expressions référentielles, sous des termes et définitions variables. Ariel (1988 : 65) situe ce changement de paradigme sur la ligne de partage entre les études qui se sont intéressées aux descriptions définies et noms propres, dans les approches sémantiques et pragmatiques, et celles qui, plus tard, se sont intéressées aux processus anaphoriques et particulièrement aux pronoms. Alors que les premières auraient tenté d'expliquer l'emploi des expressions référentielles avec les conditions d'identification que sont la présupposition d'existence et le caractère univoque de l'identification, l'explication de l'emploi d'expressions anaphoriques reposait davantage sur des processus psychologiques.

Différents modèles des processus référentiels ont marqué les discussions dans cette dernière branche de recherche, dont on peut dire qu'ils ont en commun l'intérêt pour ce que Prince (1981) appelle l'asymétrie informationnelle :

« One presumably universal feature of natural language is that the objective information conveyed is not conveyed on a single plane. That is, there is an INFORMATIONAL ASYMMETRY in that some units seem to convey or represent "older" information than others. » (1981 : 224)

La question de la référence, étudiée dans les usages des expressions référentielles dans un discours, ne peut alors plus être comprise simplement comme une relation vériconditionnelle entre une



expression et son référent, mais doit être saisie en termes d' « information-packaging » qui reflète « the sender's hypotheses about the receiver's assumptions and beliefs and strategies » (1981 : 224).

Cette prise en compte des hypothèses du locuteur pour expliquer le choix des expressions référentielles a été cernée par différentes conceptions, telles que la notion de *prévisibilité/récupérabilité*, associée aux travaux de Kuno (1972, 1978, 1981) et Halliday (1967), la notion de *saillance* ou *consciousness* chez Chafe (1974, 1976) - complétée plus tard par l'hypothèse de différents *états d'activation* d'un référent (Chafe, 1987). Les notions de *shared (or mutual) knowledge* ou plus largement *common ground* sont exploitées dans les travaux de Clark et collaborateurs (H. H. Clark & Haviland, 1974, 1977; H. H. Clark et al., 1983; inter alia). Plusieurs échelles hiérarchiques complexes sont proposées, pour expliquer le choix dans une expression référentielle en contexte par différents états cognitifs de représentation d'un référent, en termes de *familiarité* (Prince, 1981), d'*accessibilité* (Givón, 1983; Ariel, 1990, 1988) et de *givenness* (J. K. Gundel et al., 1993). Il faut évoquer également la théorie du centrage de l'attention (voir p.ex. Cornish, 2000; Grosz, Weinstein, & Joshi, 1995; M. A. Walker, Joshi, & Prince, 1998) qui décrit le processus de focalisation sur un référent et son évolution dans le discours (maintien, abandon, réintroduction et leurs combinaisons, appelées des « transitions ») de façon dynamique.

Si nous voulions résumer très grossièrement les postulats de ces différentes approches en matière de formulation de la référence ou choix des expressions référentielles, plus un référent est accessible, saillant, activé (etc., en fonction de l'approche), moins l'expression référentielle a besoin d'être explicite, et moins de matériau linguistique sera nécessaire. De façon très sommaire et aux extrêmes de l'échelle, l'introduction et la réintroduction d'un référent se feront (avec des différences propres au système linguistique de la langue considérée) par le biais d'une forme plus informative, telle qu'une expression nominale, indéfinie ou définie ou une expression démonstrative, disloquée éventuellement, alors que le maintien d'un référent sera encodé par une forme moins informative, telle qu'un pronom voire une forme zéro.

Cette rapide énumération est volontairement synthétique et masque évidemment des différences importantes entre les différentes conceptions. Ces approches seront discutées de façon détaillée dans le CHAPITRE II-3, et nous les regroupons ici comme représentants du courant cognitivo-informationnel.

### **2.3 L'usage des expressions référentielles : au-delà de la seule question de la référence**

Comme le résumant Apothéloz & Pekarek Doehler, les travaux précités montrent que

« les processus référentiels ne peuvent être réduits ni à l'occurrence ou la co-occurrence de segments linguistiques dans un texte, ni aux structures sémantiques de celui-ci, pas davantage qu'à des contraintes relevant du système

linguistique ; ils s'ancrent dans le savoir (partagé) du destinataire et du destinataire élaboré sur la base du texte, du contexte et de connaissances socioculturelles plus larges » (2003 : 112)

Toutefois, selon ces auteurs, s'il y a reconnaissance formelle de la nature sociale des processus référentiels, les approches précitées ne les prennent pas suffisamment en compte. Une prévalence de données monogales et écrites et le fait que ces approches « n'accordent qu'un rôle très marginal à l'activité de discours dans sa dimension situationnelle, sociale et interactionnelle » (2003 : 112) en seraient les principales limitations. Apothéloz et Pekarek Doehler (2003) se demandent donc, à juste titre il nous semble, dans quelle mesure ces modèles sont adaptés à l'étude des données dialogales, de conversation naturelle. Ils font noter que les modèles présentés s'appuient tous exclusivement sur les processus cognitifs de désignation des référents et de leur représentation comme objets du discours. Mais le choix des expressions référentielles dépend également d'autres facteurs. Ainsi, selon le genre textuel de données monogales, les expressions référentielles ont des fonctionnements spécifiques qui ne respectent pas toujours le principe de coopération selon Grice (1975), illustré par l'emploi de pronom sans antécédent et introduits par anaphore associative dans les brèves journalistiques :

**Exemple I-8 - (Apothéloz & Pekarek Doehler, 2003 : 110)**

Drame de l'alcool [= titre]

Ils buvaient beaucoup et se disputaient autant. Mais vendredi soir, il a saisi un foulard et il l'a étranglée. (Presse, 1992, texte intégral, annonce première page)

Les auteurs rappellent de même qu'une expression référentielle, au-delà de l'identification du référent, peut être employée afin d'apporter plus d'informations sur le référent, ou de marquer une position subjective face au référent. Ils montrent avec l'exemple des pronoms à longue distance comment, dans des données interactionnelles, les expressions référentielles peuvent violer les principes postulés par les modèles cognitivo-informationnels, au profit de l'organisation séquentielle de l'interaction (voir aussi Fox (1987) ; Pekarek Doehler (2000b). Sur la surspécification d'un référent dans des contextes de haute accessibilité, voir par exemple Pekarek Doehler (1999, 2000a)).

Ces aspects interactionnels de l'usage des expressions référentielles seront discutés dans notre CHAPITRE IV.